

Forum évaluation du PIC

Mardi 4 mai 2021

Fiches des programmes expérimentaux des pactes régionaux d'investissement dans les compétences

Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) se traduit en particulier par des pactes régionaux d'investissement dans les compétences entre l'État et les régions. Ces pactes visent notamment à favoriser un élan d'innovation pour faciliter l'accès des moins qualifiés à la formation et à la qualification afin d'améliorer leur retour à l'emploi. Les institutions impliquées dans le financement des formations en région sont ainsi invitées à contribuer à une meilleure compréhension des effets des innovations, en proposant, d'ici 2022, trois programmes expérimentaux. Le comité scientifique du Plan d'investissement dans les compétences, installé au niveau national et appuyé par la Dares, finance l'évaluation de ces trois programmes. Les fiches ci-après détaillent les différentes caractéristiques des programmes expérimentaux suivants :

- **#Avenir** (Région Normandie) ;
- **Parcours compétences transverses illettrisme** (Région Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- **Occitanie E-formation** (Région Occitanie) ;
- **Programme Occitanie IA Emploi – Parcours emploi personnalisé** (Région Occitanie) ;
- **Utiliser l'IA pour favoriser l'entrée en formation** (Région Auvergne-Rhône-Alpes) :
 - **Becomino**
 - **Lab Capital Humain**

À l'issue du forum, les équipes de recherche sont invitées à soumettre leur proposition via l'appel à projets de recherche « formation des personnes en recherche d'emploi » dont la description sera disponible sur le site de la Dares : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/appels-projets-de-recherche-et-marches-detudes>

REGION NORMANDIE

Nom du projet : # **AVENIR**

Personnes responsables (et interlocuteur pour le comité scientifique) : Catherine Lecanuet / Caroline Ollivier

Objectifs du programme (*Quelles sont les finalités du programme expérimental ?*)

Il s'agit ici d'exposer précisément la question à laquelle le programme expérimental vise à répondre et de détailler en quelques lignes le diagnostic sur lequel ces objectifs se fondent.

Ex : Faire en sorte que davantage d'entreprises puissent accueillir des personnes en recherche d'emploi en formation ; être en capacité de mieux repérer les populations cibles.

Trois grandes finalités sont visées :

- Guider les normands en recherche d'emploi afin de construire un projet professionnel réaliste et réalisable, tant du point de vue de l'individu que de son environnement socio-économique,
- Développer et valoriser leurs compétences pour contribuer à la reprise de confiance et faciliter leur insertion professionnelle,
- Permettre leur retour à l'emploi et / ou l'obtention d'une qualification en lien avec le projet professionnel défini.

Les objectifs opérationnels sont :

1. Réaliser un état des lieux du parcours du stagiaire afin d'identifier les compétences acquises, celles à développer, et permettre aux stagiaires de s'approprier leurs atouts et faiblesses afin de les mettre au profit d'un projet professionnel réaliste et réalisable
2. Permettre aux stagiaires de découvrir différents métiers afin d'élargir leurs choix professionnels au travers notamment de rencontres avec des professionnels
3. Permettre aux stagiaires de tester et d'expérimenter différents métiers afin de mieux appréhender les réalités du marché du travail (stages en entreprise ; périodes d'emploi de courtes durées en cours de parcours de formation (intérim, vacation, CDD de courte durée, bénévolat...) ; plateaux techniques formation au sein des organismes de formation, CFA ou encore lycées professionnels)
4. Développer les compétences des stagiaires visant à les rendre plus autonomes dans leur démarche de construction de projet professionnel,
5. Renforcer les compétences générales nécessaires à la mise en œuvre du projet de formation et/ou d'emploi du stagiaire,
6. Développer les compétences transversales nécessaires à l'insertion professionnelle du stagiaire,
7. Développer la mobilité physique et psychologique du stagiaire.

Description des actions (*Quelles sont les modalités d'intervention ? Quelles sont les actions à mener dans le cadre du projet ?*)

Ex : Création de module de certification pour adultes ; Développement de formations dédiées aux nouveaux métiers du numérique ; accompagnement par un tuteur dans l'entreprise.

Dispositif de formation permettant la construction d'un parcours individualisé d'accès à la qualification et à l'emploi ayant comme fil conducteur la construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable (dont la durée varie selon les besoins du bénéficiaire et qui suit une phase d'analyse des besoins / positionnement élargi) ; dimension « sans couture » forte avec un suivi du bénéficiaire jusqu'à la certification/qualification et/ou la « validation » d'un projet professionnel permettant la prise de relai d'un CEP (avec sortie/retour possible dans le dispositif).

Ce dispositif de formation est intégré, global et agile et peut se décomposer en plusieurs briques dont les attendus sont :

- L'information du public, l'accueil et l'analyse de sa demande
- L'analyse des acquis et des besoins en formation des bénéficiaires (durée moyenne 20h mais aucune durée minimum ou maximum imposée) ;
- La construction du projet professionnel (si la brique est activée, à débiter un mois maximum après la fin de l'étape analyse des besoins, durée moyenne 600 heures mais pas ni de durée mini ni maxi) ;

- Les actions sectorielles de découverte des métiers (durée moyenne 6 semaines) ;
- La référence pédagogique (un référent pédagogique est identifié pour les stagiaires dont l'étape « analyse des besoins en formation » a mis en évidence un besoin d'accompagnement pédagogique renforcé) ;
- La mobilisation de l'ensemble des outils et acteurs du territoire pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs de ce dispositif de formation

Quel organisme/institution oriente/sélectionne les bénéficiaires vers le programme ?

- Démarche individuelle du bénéficiaire ;
- Via les partenaires en charge de l'accompagnement des publics (Conseillers en Evolution Professionnelle, PLIE, techniciens des Conseils Départementaux en charge du suivi des bénéficiaires du RSA etc.) ;
- Via le réseau d'accueil premier niveau structuré par la Région (associations de quartier ou autres structures associatives œuvrant pour l'insertion professionnelle, des professionnels des CCAS, mairies etc.) ;
- Via les opérateurs du programme « Savoirs », s'ils repèrent qu'il peut être opportun d'engager un travail sur le projet professionnel en même temps que le travail sur les compétences clés.

Type de bénéficiaires (Quels sont leurs statuts et profils ? Combien de bénéficiaires sont visés ?)

Ex : habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales ; parents isolés ; personnes en situation de handicap ; TPE du secteur du bâtiment ; centres de formation.

Public visé : personnes résidant en Normandie en recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi, sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel. Le public visé doit, selon les situations, être :

- en démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir ses choix professionnels,
- en demande de renforcement de ses compétences générales et transversales,
- en recherche d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet de retour à l'emploi.

- ⇒ Plutôt que de cibler des publics via des critères démographiques ou autre souhait de partir de leurs besoins
- ⇒ Souhait d'une mixité des publics qui contribuent à la dynamique des parcours

#Avenir est structuré autour de 2 grandes étapes,

- L'analyse de besoins
- La construction de parcours pour les personnes qui le besoin est révélé.

Ce qui a amené la Région à commander

- 6300 analyses de besoins
- 4500 Constructions de parcours

Critère de performance : à l'issue du programme, objectif qu'au moins 70% des stagiaires obtiennent une nouvelle qualification / certification professionnelle ET/OU un contrat de travail OU créent leur propre emploi via la reprise ou la création d'une entreprise.

Combien de bénéficiaires ?

- Pour l'année 2020 : 6187 personnes ont mobilisé l'étape d'analyse des besoins et parmi ces personnes, 3897 ont poursuivi sur l'étape de construction de parcours et 775 ont mobilisé une action sectorielle.
- Dont environ 85 % de publics PRIC (peu qualifiés IV et infra).

Nature de(s) (l') opérateur(s) (Quel est le type d'opérateur prévu ? Comment sont(est)-il(s) sélectionné(s) ? Quels sont les autres acteurs impliqués ?)

Ex : Pôle Emploi ; Missions locales ; Centres de formations ; entreprises.

18 prestataires de formation organisés en groupements solidaires sélectionnés via un appel public à concurrence lancé en 2019 qui collaborent avec de nombreux partenaires :

- ⇒ Les opérateurs de formation qualifiante pour sécuriser les suites de parcours en formations qualifiante (dont certains sont co-traitants ou sous-traitants),
- ⇒ Les prestataires socle de compétences pour travailler sur le renforcer des savoirs de base et / ou de la remise à niveau (anglais, bureautique), passer la certification CléA, DAEU
- ⇒ Les acteurs locaux pour passage de relais sur les problématiques de santé, de handicap, de logement, de mobilité.
- ⇒ Les opérateurs CEP et autres prescripteurs sur le volet prescription et sécurisation de parcours :
- ⇒ Entreprises du territoire, branches professionnelles... (cf. accords de partenariat avec la Région), CFA, lycées professionnels sur le volet découverte des métiers...

Coût du programme (Quel est le coût total du projet ? Le coût par bénéficiaire ?)

Pour 2020, la Région a engagé 32 847 400 euros, sans la rémunération des stagiaires.

Coût moyen estimé d'un parcours : 5300 euros hors rémunération (attention montant calculé sur la base du montant engagé et nombre de stagiaires entrés en 2020, et non sur du réalisé)

Calendrier (Quelle est la durée attendue du programme dans sa globalité ? Quel est la date approximative de son début ? Quelle est la durée du programme pour un bénéficiaire ?)

La durée prévue dans le règlement de consultation est de 48 mois à partir de la notification, soit 4 ans à partir du 1^{er} Janvier 2020

Il n'y a pas de durée définie pour le parcours d'un bénéficiaire. Dans une logique d'individualisation, aucune durée minimum ni maximum n'est imposée. La durée moyenne de l'étape « analyse des besoins » est de 20 heures et « la construction de parcours » est de 600 heures en moyenne.

Autres éléments importants

- Dans le but de répondre à la mise en place de parcours sans couture, attendu du PRIC, la Région a fait le choix de financer au sein de #Avenir, une mission de « **référence pédagogique unique** », assurée par les opérateurs pour chacun des stagiaires de manière à optimiser la fluidité et la sécurisation de l'ensemble du parcours de formation. Le référent pédagogique est le garant de la mise en œuvre des étapes du parcours de formation du stagiaire, en intervenant de façon continue dans un rôle de remédiation pour éviter les ruptures, en articulation avec le CEP ou la structure ayant orienté le bénéficiaire. Il constitue ainsi le fil rouge en capacité d'articuler l'ensemble des étapes et mesures nécessaires à la construction et à la sécurisation du parcours en lien avec les acteurs CEP. Il permet ainsi la coordination entre accompagnement pédagogique et accompagnement global mis en œuvre au service du stagiaire. Il veille par ailleurs à l'individualisation des parcours de formation.

- L'offre de services proposée dans le cadre de l'analyse des besoins peut être mobilisée tout au long du parcours du stagiaire afin d'approfondir l'analyse des besoins en formation des stagiaires, notamment pour ajuster l'analyse des compétences nécessaires pour intégrer la formation qualifiante / certifiante visée. La fluidité dans les parcours est permise par des passerelles vers **les dispositifs « Savoirs Universitaires, Savoirs Anglais et Savoirs Entrepreneuriat »** en fonction des projets des stagiaires.

La possibilité de mobiliser des périodes en emploi, pour acquérir des compétences en lien avec le projet professionnel travaillé, au cours du parcours est possible

La découverte des métiers, attendu fort sur #Avenir est travaillée dans le cadre de deux dispositifs complémentaires : **Actions sectorielles, et #Action.**

Afin de travailler des projets réalistes, les Actions sectorielles sont définies en lien avec les besoins du territoire. La programmation de ces actions peut être réajustée en fonction des besoins. Le dispositif #Action, offre de services régionale de plateaux techniques, permettant des périodes immersives en structures de formation s'inscrit en complémentarité des outils de découverte métiers au sein des filières ou les stages en entreprises sont difficiles à négocier et des métiers peu attractifs ou peu connus pour lesquels des opportunités d'emploi existent

-La Région accompagne ce programme de formation par la mise en place d'un « service numérique », un e-portail dans le domaine de la formation professionnelle, à destination des normands, des stagiaires de la formation professionnelle et des entreprises, afin de rendre plus visible et lisible l'offre de service de la formation professionnelle de la Région : **le site « [parcours-métiers.normandie.fr](http://parcours-metiers.normandie.fr) »**

-Au-delà de la structuration de cette nouvelle offre de formation, la Région s'attache à renforcer les articulations entre ce programme et les autres programmes de formation qu'elle déploie (**Programme QUALIF** , **Programme Savoirs**) afin de faciliter le retour à l'emploi des stagiaires

Questions de l'évaluation (questions évaluatives possibles liste non exhaustive)

Du côté des publics bénéficiaires

Le profil des bénéficiaires est-il différent selon le canal ayant permis l'entrée au sein du dispositif ?

Quelle est la plus-value du dispositif et son potentiel innovant dans la construction du projet professionnel ?

Quel est l'apport d'une période d'immersion en entreprise et quelle est la place laissée aux expériences au sein du dispositif ?

Quel apport pour les bénéficiaires d'une entrée par les compétences ?

Quelle est la trajectoire des bénéficiaires au sein et à l'issue du dispositif ?

Du côté de l'écosystème d'acteurs

Comment les bénéficiaires sont-ils repérés et orientés vers le dispositif ?

Comment les opérateurs – notamment ceux plus en marge du SPE – s'approprient-ils le dispositif ?

Comment se met en œuvre, au bénéfice de la personne accompagnée, l'ambition d'assurer un parcours sans couture ?

Du côté des organismes de formation

Comment s'approprient-ils le dispositif et comment cela transforme-t-il ou non leurs pratiques ?

Comment le formateur gère-t-il l'approche en termes d'expérience ?

Quel travail est engagé sur la définition du projet ?

Quelles sont les difficultés rencontrées du côté des OF ?

Préconisations méthodologiques

Les études d'évaluation doivent expliciter précisément dans quelle mesure les moyens prévus ont été mis en œuvre, les objectifs poursuivis ont été atteints et analyser les causes des éventuels écarts constatés entre ce qui était envisagé et ce qui a été concrètement mis en œuvre.

Les études quantitatives doivent être de nature contrefactuelle : il s'agit de déterminer avec une précision suffisante l'impact du programme expérimental sur ses bénéficiaires relativement à un certain nombre de variables d'intérêt spécifiées dans la rubrique « Les questions de l'évaluation ». L'impact du programme doit être compris ici comme la valeur ajoutée nette du programme, c'est-à-dire comme la différence entre la situation observée et une situation contrefactuelle qui aurait prévalu en l'absence du programme.

Les études qualitatives doivent viser à observer dans quelle mesure les objectifs fixés au programme sont atteints. Ainsi, à titre d'exemple, elles visent à décrire de quelle façon les programmes prennent place dans le paysage institutionnel existant. Comment viennent-ils modifier, améliorer ou déstabiliser le système existant ? Par quels acteurs et avec quelle intensité sont-ils portés ? De quels moyens et de quelle réception par les acteurs ou bénéficiaires bénéficient-ils ?

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Nom du projet : **Parcours compétences transverses / illettrisme**

Personne responsable (et interlocuteur pour le comité scientifique) : Patricia Di Stefano / Nicolas Jouan

Objectifs du programme (Quelles sont les finalités du programme expérimental ?)

Il s'agit ici d'exposer précisément la question à laquelle le programme expérimental vise à répondre et de détailler en quelques lignes le diagnostic sur lequel ces objectifs se fondent.

Ex : Faire en sorte que davantage d'entreprises puissent accueillir des personnes en recherche d'emploi en formation ; être en capacité de mieux repérer les populations cibles.

Objectifs intermédiaires :

- Faire une remise à niveau basée sur les 7 domaines de base issus du référentiel CLEA, comme préalable à la formation qualifiante
- Produire une offre de formation pour le public cible (parcours adaptés)
- Sécuriser le parcours avec la désignation d'un référent de parcours
- Accompagner les bénéficiaires dans un projet professionnel et permettre une immersion en entreprise

Objectif final : permettre une remise à niveau dans l'optique d'intégrer par la suite une formation qualifiante et faciliter le retour à l'emploi

Description des actions (Quelles sont les modalités d'intervention ? Quelles sont les actions à mener dans le cadre du projet ?)

PARCOURS COMPETENCES TRANSVERSES ILLETTRISME Illustration de l'attendu en terme de personnalisation des parcours



	1 - Identification et analyse des besoins du stagiaire En étape 1	2 - Remise à niveau sur les compétences de base En étape 2, 3, 4 ou 5	3 - Rencontre du monde de l'entreprise En étape 2, 3, 4 ou 5	4 - Formation en situation de travail en entreprise En étape 2, 3, 4 ou 5	5 - Appui à la recherche d'emploi En étape 2, 3, 4 ou 5
	30 heures a minima	270 heures environ	30 heures environ	Obligatoire Jusqu'à 30% de la durée des étapes 1, 2 et 3	Obligatoire 21 heures maximum
Mme A		Communication écrite + Maths			
M B		Maths + Outils numériques + Apprendre à apprendre			
Mme R		Maths + Apprendre à apprendre			
M Z		Communication orale et écrite			
M X		Outils numériques			
Mme Y		Outils numériques + Apprendre à apprendre + Maths + Communication orale et écrite			

Quel organisme/institution oriente/sélectionne les bénéficiaires vers le programme ?

Les conseillers du réseau du service public de l'emploi (Pôle emploi, Missions locales, Cap'Emploi, etc.).

NB : actions de sensibilisation des conseillers de Pôle Emploi ARA courant 2020, pour identifier les situations d'illettrisme et proposer des solutions adaptées, notamment cette formation (par Pôle Emploi et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme ANLCl)

Type de bénéficiaires (Quels sont leurs statuts et profils ? Combien de bénéficiaires sont visés ?)

Ex : habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales ; parents isolés ; personnes en situation de handicap ; TPE du secteur du bâtiment ; centres de formation.

Public visé : niveau infra V ou V et degrés 2 ou 3 du cadre de l'ANLCl

Combien de bénéficiaires ?

En 2020, 45 sessions.

En 2021, 70 sessions.

Moyenne de 12 stagiaires par session, soient environ 540 bénéficiaires en 2020 et 840 en 2021.

Nature de(s) (l') opérateur(s) (Quel est le type d'opérateur prévu ? Comment sont(est)-il(s) sélectionné(s) ? Quels sont les autres acteurs impliqués ?)

Ex : Pôle Emploi ; Missions locales ; Centres de formations ; entreprises.

Organismes de formation (via un marché de Pôle Emploi)

Autres acteurs impliqués : prescripteurs du SPE, Centre d'Information du Droit des Femmes et de la Famille (CIDFF), conseils départementaux (pour suivi BRSA), service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)

Coût du programme (Quel est le coût total du projet ? Le coût par bénéficiaire ?)

Pour 2021, entre 60 000 et 65 000 €/session

Si on retient 62 500€ et 70 sessions : 4 375 000 €

Coût par bénéficiaire : autour de 5 000 €.

Calendrier (Quelle est la durée attendue du programme dans sa globalité ? Quel est la date approximative de son début ? Quelle est la durée du programme pour un bénéficiaire ?)

Les marchés ont été notifiés pour 2 ans, et peuvent être prolongés deux fois un an.

Questions de l'évaluation (questions évaluatives possibles liste non exhaustive)

Concernant le public cible :

- Quelles compétences sur les 7 CLEA ont fait l'objet d'une formation, ont été validées, ont fait l'objet d'une certification – même si ce n'est pas une obligation – Et pour combien d'apprenants ?
- Le dispositif a-t-il effectivement permis d'aboutir à une remise à niveau permettant l'accès à une formation qualifiante ou à un retour direct à l'emploi ? Pour combien d'apprenants ?
- Les stagiaires ont-ils été confrontés à des freins/difficultés pendant leur formation ? Si oui, lesquels ?
- Quel est l'apport dans le parcours de la personne des formats pédagogiques proposés (individualisation, période d'immersion, accompagnement vers la formation) ?

Concernant l'écosystème :

- Comment l'orientation vers le dispositif se met-elle en œuvre ? Quelle est la capacité de repérage des situations d'illettrisme par les acteurs du SPE ?
- Comment la sortie du dispositif est-elle gérée ? Comment peut se construire la suite du parcours de formation ?
- quel type de relation avec les entreprises est mis en place ?

Préconisations méthodologiques

Les études d'évaluation doivent expliciter précisément dans quelle mesure les moyens prévus ont été mis en œuvre, les objectifs poursuivis ont été atteints et analyser les causes des éventuels écarts constatés entre ce qui était envisagé et ce qui a été concrètement mis en œuvre.

Les études quantitatives doivent être de nature contrefactuelle : il s'agit de déterminer avec une précision suffisante l'impact du programme expérimental sur ses bénéficiaires relativement à un certain nombre de variables d'intérêt spécifiées dans la rubrique « Les questions de l'évaluation ». L'impact du programme doit être compris ici comme la valeur ajoutée nette du programme, c'est-à-dire comme la différence entre la situation observée et une situation contrefactuelle qui aurait prévalu en l'absence du programme.

Les études qualitatives doivent viser à observer dans quelle mesure les objectifs fixés au programme sont atteints. Ainsi, à titre d'exemple, elles visent à décrire de quelle façon les programmes prennent place dans le paysage institutionnel existant. Comment viennent-ils modifier, améliorer ou déstabiliser le système existant ? Par quels acteurs et avec quelle intensité sont-ils portés ? De quels moyens et de quelle réception par les acteurs ou bénéficiaires bénéficient-ils ?

REGION OCCITANIE

Nom du projet : **Programme Occitanie IA Emploi – Parcours emploi personnalisé**

Personne responsable (et interlocuteur pour le comité scientifique) : Thibaut Guibon / Fanny Mangin / Florence Luvisutto

Objectifs du programme (*Quels sont les finalités du programme expérimental ?*)

Il s'agit ici d'exposer précisément la question à laquelle le programme expérimental vise à répondre et de détailler en quelques lignes le diagnostic sur lequel ces objectifs se fondent.

Ex : Faire en sorte que davantage d'entreprises puissent accueillir des personnes en recherche d'emploi en formation ; être en capacité de mieux repérer les populations cibles.

Fournir aux individus souhaitant trouver un métier en adéquation avec leurs compétences un diagnostic et des recommandations en tenant compte de la situation présente et des aspirations exprimées par ces individus. Le diagnostic permet d'identifier :

- quelles compétences sont déjà acquises et lesquelles restent à acquérir pour réussir à atteindre l'objectif professionnel exprimé par l'individu ;
- quels métiers sont le plus proches des aspirations de l'individu ;
- quels dispositifs, parcours ou stages de formation pourraient permettre d'acquérir ces compétences, et quels organismes de formation proposent ces formations (et quand).

L'objectif du site est d'aider les individus intéressés à faire leur propre diagnostic et à rendre plus concret le parcours nécessaire pour augmenter leur employabilité en rapport avec un projet professionnel. Ce diagnostic peut être utilisé directement dans le cadre du Compte Personnalisé de Formation ou être complété par l'intervention de conseillers d'insertion (Pôle emploi, Missions Locales...).

Description des actions (*Quelles sont les modalités d'intervention ? Quelles sont les actions à mener dans le cadre du projet ?*)

Ex : Création de module de certification pour adultes ; Développement de formations dédiées aux nouveaux métiers du numérique ; accompagnement par un tuteur dans l'entreprise.

Le programme se présente sous la forme d'un site internet. L'individu se connectant à ce site est invité à présenter sa situation professionnelle, son expérience, ainsi que ses aspirations professionnelles. Le site est conçu pour permettre aux individus de s'exprimer en langage naturel, le contenu en intelligence artificielle transformant le langage en codes métier et en compétences.

Quel organisme/institution oriente/sélectionne les bénéficiaires vers le programme ?

Le site internet vient d'être déployé et a fait l'objet d'une publicité et d'une utilisation très réduite. Le plan de développement actuel consiste à former nos partenaires (structures d'accompagnement vers l'emploi) et la mise en place d'une campagne de communication pour faire connaître l'outil.

Type de bénéficiaires (*Quels sont leurs statuts et profils ? Combien de bénéficiaires sont visés ?*)

Ex : habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales ; parents isolés ; personnes en situation de handicap ; TPE du secteur du bâtiment ; centres de formation.

A ce stade, tous les publics intéressés par la formation sont des bénéficiaires potentiels. Un objet de l'évaluation est de déterminer comment les publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation professionnelle, peu réceptifs aux moyens de mobilisation plus classiques, peuvent se saisir de cet outil et sous quelles conditions.

Combien de bénéficiaires ?

Etant donné que le coût de l'outil est essentiellement un coût de développement, le public potentiel peut être très large.

Nature de(s) (l') opérateur(s) (Quel est le type d'opérateur prévu ? Comment sont(est)-il(s) sélectionné(s) ? Quels sont les autres acteurs impliqués ?)

Ex : Pôle Emploi ; Missions locales ; Centres de formations ; entreprises.

Conseil régional pour l'outil lui-même. Potentiellement partenariat avec d'autres acteurs pour une utilisation intermédiaire de l'outil.

Pôle emploi, Missions locales, Conseillers CEP...

Coût du programme (Quel est le coût total du projet ? Le coût par bénéficiaire ?)

L'utilisation du programme lui-même est gratuite, le coût de développement étant un coût fixe. Le coût total du projet pour le moment (des développements sont encore prévus sur certaines fonctionnalités) est de 600 000 €.

Calendrier (Quelle est la durée attendue du programme dans sa globalité ? Quel est la date approximative de son début ? Quelle est la durée du programme pour un bénéficiaire ?)

L'outil est prêt à être utilisé. La fenêtre pour une évaluation dépend du protocole lui-même le calendrier (à déterminer) de la publicisation de l'outil par le conseil régional.

Autres éléments importants

Questions de l'évaluation (questions évaluatives possibles liste non exhaustive)

Un des objets de l'évaluation est de déterminer quel impact peut avoir le site sur les individus qui l'utilisent, quel type de public cet outil doit-il cibler, et quelles modalités doivent être poussées pour renforcer l'utilisation du site (utilisation en solo ou utilisation intermédiaire, avec animateur dans le cadre d'une foire à la formation par exemple, ou utilisation avec conseiller dans le cadre d'un rdv avec un conseiller).

L'accès à l'information est-il suffisant pour engager la personne dans une possible démarche de formation ?

Quels sont les relais possibles, une fois le diagnostic fait, pour que la personne construise son parcours ?

Préconisations méthodologiques

Les études d'évaluation doivent expliciter précisément dans quelle mesure les moyens prévus ont été mis en œuvre, les objectifs poursuivis ont été atteints et analyser les causes des éventuels écarts constatés entre ce qui était envisagé et ce qui a été concrètement mis en œuvre.

Les études quantitatives doivent être de nature contrefactuelle : il s'agit de déterminer avec une précision suffisante l'impact du programme expérimental sur ses bénéficiaires relativement à un certain nombre de variables d'intérêt spécifiées dans la rubrique « Les questions de l'évaluation ». L'impact du programme doit être compris ici comme la valeur ajoutée nette du programme, c'est-à-dire comme la différence entre la situation observée et une situation contrefactuelle qui aurait prévalu en l'absence du programme.

Les études qualitatives doivent viser à observer dans quelle mesure les objectifs fixés au programme sont atteints. Ainsi, à titre d'exemple, elles visent à décrire de quelle façon les programmes prennent place dans le paysage institutionnel existant. Comment viennent-ils modifier, améliorer ou déstabiliser le système existant ? Par quels acteurs et avec quelle intensité sont-ils portés ? De quels moyens et de quelle réception par les acteurs ou bénéficiaires bénéficient-ils ?

REGION OCCITANIE

Nom du projet : **Occitanie E-FORMATION**

Personne responsable (et interlocuteur pour le comité scientifique) : Isabelle Mazenq

Objectifs du programme (Quels sont les finalités du programme expérimental ?)

Il s'agit ici d'exposer précisément la question à laquelle le programme expérimental vise à répondre et de détailler en quelques lignes le diagnostic sur lequel ces objectifs se fondent.

Ex : Faire en sorte que davantage d'entreprises puissent accueillir des personnes en recherche d'emploi en formation ; être en capacité de mieux repérer les populations cibles.

Permettre à des individus situés loin des centres de formation de suivre une formation à distance au sein d'espaces dédiés et au plus près de leur lieu de vie.

Description des actions (Quelles sont les modalités d'intervention ? Quelles sont les actions à mener dans le cadre du projet ?)

Ex : Création de module de certification pour adultes ; Développement de formations dédiées aux nouveaux métiers du numérique ; accompagnement par un tuteur dans l'entreprise.

Le développement de l'offre de formation à distance en Occitanie repose sur :

- le déploiement, sur l'ensemble du territoire régional, 40 « tiers-lieux » situés à l'écart des grandes agglomérations et permettant d'accueillir les stagiaires de la formation professionnelle offrant des conditions propices à la formation.
- la mise en place d'une offre de formation professionnelle à distance digitalisée, variée et de qualité, reposant sur un univers pédagogique hybride : du regroupement, de l'autoformation et du tutorat.

Les stagiaires alternent trois lieux de formation :

- Leur domicile.
- Un site Occitanie e-formation en proximité (tiers-lieu e-formation) où ils doivent se rendre obligatoirement à minima une fois par semaine. La mission est d'assister techniquement les stagiaires à la prise en main des outils et de favoriser une dynamique de groupe. Ces sites financés par la Région mettent à disposition des stagiaires des équipements dédiés, une connexion internet performante et une assistance en cas de problème technique.
- Le site du prestataire de formation qui assure un regroupement de tous les stagiaires en présentiel au moins 2 fois par session de formation. La formation débute par un regroupement permettant la présentation de l'équipe pédagogique, la prise en main des outils de communication et de la (des) plateforme(s) pédagogique(s) (plateforme régionale et éventuellement plateforme de l'organisme de formation).



Quel organisme/institution oriente/sélectionne les bénéficiaires vers le programme ?

L'entrée en formation à distance peut se faire via : l'autosélection, la validation du conseiller Pôle Emploi et la procédure d'inscription à une formation e-occitanie :

- Lorsqu'une personne est intéressée par une formation à distance, elle s'adresse à l'organisme de formation ou au tiers-lieu e-formation le plus proche de chez elle.
- Le dossier de candidature, qui est téléchargé sur la plateforme occitanie e-formation, lui est remis.
- Il appartient ensuite au candidat de compléter le dossier de candidature et de le renvoyer à l'organisme de formation.
- Enfin, l'organisme de formation prend contact avec le candidat et le convoque à la phase de sélection : tests et entretien de motivation.
- L'entrée en formation effective est soumise à la validation du/de la conseiller-re Pôle emploi.

Type de bénéficiaires (Quels sont leurs statuts et profils ? Combien de bénéficiaires sont visés ?)

Ex : habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales ; parents isolés ; personnes en situation de handicap ; TPE du secteur du bâtiment ; centres de formation.

Il s'agit surtout de personnes habitant loin des zones urbaines et de personnes dont la situation personnelle réduit la mobilité.

Combien de bénéficiaires ?

La formation à distance a concerné environ 4500 2100 personnes sur un an, à comparer à environ 50000 formés non-qualifiés.

Nature de(s) (l') opérateur(s) (Quel est le type d'opérateur prévu ? Comment sont(est)-il(s) sélectionné(s) ? Quels sont les autres acteurs impliqués ?)

Ex : Pôle Emploi ; Missions locales ; Centres de formations ; entreprises.

Conseil régional pour la gestion du projet, en partenariat avec les prescripteurs (y compris Pôle emploi).

Coût du programme (Quel est le coût total du projet ? Le coût par bénéficiaire ?)

5 ou 6 millions € par an.

Calendrier (Quelle est la durée attendue du programme dans sa globalité ? Quel est la date approximative de son début ? Quelle est la durée du programme pour un bénéficiaire ?)

Le programme existe en continu.

Autres éléments importants

Questions de l'évaluation (questions évaluatives possibles liste non exhaustive)

Du côté des bénéficiaires :

- La disponibilité de la formation à distance et/ou de tiers-lieux permet-elle de faire rentrer en formation de nouveaux publics (si oui lesquels et dans quelle mesure ?) et de réduire le taux d'abandon (pour qui et dans quelle mesure) ?
- La formation à distance produit-elle des effets comparables sur la sortie vers l'emploi (la qualité de l'emploi, etc.) à la formation classique ?
- Quelle est la typologie de publics accueillis ?
- Quels sont en pratiques les formats pédagogiques déployées et leurs effets sur les bénéficiaires ?
- Comment se construit le parcours du bénéficiaire et quels peuvent être les relais en cours de parcours avec d'autres intervenants ?

Du côté des formateurs :

- Quel est le modèle économique des OF et qu'implique spécifiquement la mise en place d'un format hybride en termes d'investissement ?
- Comment les formateurs gèrent-ils la dimension collective et le besoin d'individualisation ?

Préconisations méthodologiques

Les études d'évaluation doivent expliciter précisément dans quelle mesure les moyens prévus ont été mis en œuvre, les objectifs poursuivis ont été atteints et analyser les causes des éventuels écarts constatés entre ce qui était envisagé et ce qui a été concrètement mis en œuvre.

Les études quantitatives doivent être de nature contrefactuelle : il s'agit de déterminer avec une précision suffisante l'impact du programme expérimental sur ses bénéficiaires relativement à un certain nombre de variables d'intérêt spécifiées dans la rubrique « Les questions de l'évaluation ». L'impact du programme doit être compris ici comme la valeur ajoutée nette du programme, c'est-à-dire comme la différence entre la situation observée et une situation contrefactuelle qui aurait prévalu en l'absence du programme.

Les études qualitatives doivent viser à observer dans quelle mesure les objectifs fixés au programme sont atteints. Ainsi, à titre d'exemple, elles visent à décrire de quelle façon les programmes prennent place dans le paysage institutionnel existant. Comment viennent-ils modifier, améliorer ou déstabiliser le système existant ? Par quels acteurs et avec quelle intensité sont-ils portés ? De quels moyens et de quelle réception par les acteurs ou bénéficiaires bénéficient-ils ?

REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Nom du projet : **Utiliser l'IA favoriser l'entrée en formation : Becomino** (Porteur : Inokufu)

Personne responsable (et interlocuteur pour le comité scientifique) : Nicolas Jouan

Objectifs du programme (Quels sont les finalités du programme expérimental ?)

Il s'agit ici d'exposer précisément la question à laquelle le programme expérimental vise à répondre et de détailler en quelques lignes le diagnostic sur lequel ces objectifs se fondent.

Ex : Faire en sorte que davantage d'entreprises puissent accueillir des personnes en recherche d'emploi en formation ; être en capacité de mieux repérer les populations cibles.

Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires par la mise en évidence d'informations sur les métiers domaines d'avenir qui correspondent au profil des individus.

Plus de 250 millions de Learning Objects (informations, ressources éducatives et formations existantes sur des métiers) sont accessibles en ligne pour découvrir ou se former à un métier ou à une compétence. Cette information est éclatée et peu lisible pour les utilisateurs (acteurs de l'accompagnement & personnes en reconversion) qui ne savent pas par où commencer. Ce problème est d'autant plus accentué pour les publics peu ou pas qualifiés. Becomino (www.becomino.com) développe une solution accessible qui permet de découvrir et se former aux compétences associées aux métiers en tension et aux métiers émergents.

Description des actions (Quelles sont les modalités d'intervention ? Quelles sont les actions à mener dans le cadre du projet ?)

Ex : Création de module de certification pour adultes ; Développement de formations dédiées aux nouveaux métiers du numérique ; accompagnement par un tuteur dans l'entreprise.

Becomino met à disposition de l'information sur les métiers en tension essentiellement sous forme de vidéos, ainsi que des vidéos de formation visant à former les bénéficiaires sur certains aspects de ces métiers. Un outil IA vise à rassembler le contenu disponible sur internet, afin d'offrir un catalogue de vidéos large et pertinent.

Les tableaux (=compétences) choisis pour répondre sur les métiers en tension sont accessibles à des publics non diplômés. Déjà 5 compétences existantes (Soudage, Boulangerie, Conduite Routière de Marchandise, Maçonnerie et Support informatique) : il est envisagé sous 3 ans la création d'une soixantaine de tableaux.

Quel organisme/institution oriente/sélectionne les bénéficiaires vers le programme ?

Les tableaux Becomino sur les compétences Métiers développés dans le cadre de ce projet seront accessibles librement et gratuitement sur internet, avec ou sans création de compte.

Type de bénéficiaires (Quels sont leurs statuts et profils ? Combien de bénéficiaires sont visés ?)

Les cibles prioritaires du projet sont les personnes en transition professionnelle vers un métier en tension. Pour ce projet sont ciblés plus particulièrement les personnes peu ou pas qualifiées (infra-Bac) et les publics invisibles qui seront touchés via des actions de marketing digital spécifiques. La multiplicité des formats et l'accès en mode SAAS sur tous supports numériques et notamment smartphone en asynchrone permet de toucher des publics fragiles que les formations classiques n'arrivent pas à mobiliser et fidéliser. Toutefois, le public visé n'est pas exclusif.

Combien de bénéficiaires ?

Etant donné que le coût des outils est essentiellement un coût de développement, le public potentiel peut être large.

Nature de(s) (l') opérateur(s) (Quel est le type d'opérateur prévu ? Comment sont(est)-il(s) sélectionné(s) ? Quels sont les autres acteurs impliqués ?)

Ex : Pôle Emploi ; Missions locales ; Centres de formations ; entreprises.

Pôle emploi assure le portage de l'opération. Les outils sont gérés par des consortiums impliquant des entreprises et des centres de recherche en IA.

Coût du programme (Quel est le coût total du projet ? Le coût par bénéficiaire ?)

L'utilisation du programme lui-même est gratuite, le coût de développement étant un coût fixe.

Calendrier (Quelle est la durée attendue du programme dans sa globalité ? Quel est la date approximative de son début ? Quelle est la durée du programme pour un bénéficiaire ?)

Les outils sont en cours de déploiement et devrait être opérationnels à l'automne 2020. Les outils peuvent être utilisés dans la durée par les bénéficiaires. Il est raisonnable de penser qu'il faudra attendre quelques mois avant de pouvoir mesurer l'impact de l'outil sur l'entrée en formation ou le retour en formation des bénéficiaires.

Autres éléments importants

Questions de l'évaluation

Préconisations méthodologiques

Les études d'évaluation doivent expliciter précisément dans quelle mesure les moyens prévus ont été mis en œuvre, les objectifs poursuivis ont été atteints et analyser les causes des éventuels écarts constatés entre ce qui était envisagé et ce qui a été concrètement mis en œuvre.

Les études quantitatives doivent être de nature contrefactuelle : il s'agit de déterminer avec une précision suffisante l'impact du programme expérimental sur ses bénéficiaires relativement à un certain nombre de variables d'intérêt spécifiées dans la rubrique « Les questions de l'évaluation ». L'impact du programme doit être compris ici comme la valeur ajoutée nette du programme, c'est-à-dire comme la différence entre la situation observée et une situation contrefactuelle qui aurait prévalu en l'absence du programme.

Les études qualitatives doivent viser à observer dans quelle mesure les objectifs fixés au programme sont atteints. Ainsi, à titre d'exemple, elles visent à décrire de quelle façon les programmes prennent place dans le paysage institutionnel existant. Comment viennent-ils modifier, améliorer ou déstabiliser le système existant ? Par quels acteurs et avec quelle intensité sont-ils portés ? De quels moyens et de quelle réception par les acteurs ou bénéficiaires bénéficient-ils ?

REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Nom du projet : **Utiliser l'IA favoriser l'entrée en formation : Lab Capital Humain**
(porteur : Prismo)

Personne responsable (et interlocuteur pour le comité scientifique) : Nicolas Jouan

Objectifs du programme (*Quels sont les finalités du programme expérimental ?*)

Il s'agit ici d'exposer précisément la question à laquelle le programme expérimental vise à répondre et de détailler en quelques lignes le diagnostic sur lequel ces objectifs se fondent.

Ex : Faire en sorte que davantage d'entreprises puissent accueillir des personnes en recherche d'emploi en formation ; être en capacité de mieux repérer les populations cibles.

Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires.

- Évaluation des compétences et du potentiel d'évolution et d'employabilité (développement de nouvelles compétences) de l'individu.
- Identification des domaines d'avenir qui correspondent au profil de l'individu.
- Accompagnement vers les formations adéquates et vers une insertion professionnelle.

PRISMO déploie un outil digital qu'est le Prisme sur l'application web <https://prismo.io/> qui a pour objectif d'aider chaque individu à identifier ses compétences à partir de son parcours de formation et professionnel, de mieux se connaître par l'évaluation de sa personnalité et donc de mieux communiquer sur qui il est. Cependant, le Prisme et son usage ne sont pas adaptés au public PIC car généralement leur parcours professionnel est peu fourni et leurs compétences ne peuvent ainsi être facilement identifiées. Le seul élément de leur capital humain que nous pouvons évaluer via le Prisme est donc leur personnalité, ce qui reste un des enjeux principaux des années à venir, mais n'est pas suffisant pour assurer un bon suivi.

L'objectif de l'expérimentation est donc d'adapter le Prisme actuel au public PIC dans le but de faire émerger les compétences potentielles des individus au regard de celles recherchées dans des métiers issus de filières pénuriques.

Description des actions (*Quelles sont les modalités d'intervention ? Quelles sont les actions à mener dans le cadre du projet ?*)

Ex : Création de module de certification pour adultes ; Développement de formations dédiées aux nouveaux métiers du numérique ; accompagnement par un tuteur dans l'entreprise.

Les actions visent à accompagner les bénéficiaires lors de phases-clés : lors de l'identification des domaines qui correspondent à leur profil et qui présentent un avenir ; lorsqu'ils sont en phase de recherche de formation, en phase de recherche d'emploi ou en phase d'insertion afin de les accompagner vers les filières adéquates à leur profil.

En pratique le Lab Capital Humain propose des tests de personnalité permettant de révéler les compétences non-cognitives des bénéficiaires, ainsi qu'un bilan de compétences numérique permettant de lister les compétences acquises et les formations suivies. L'outil propose ensuite des formations visant à une insertion professionnelle.

Quel organisme/institution oriente/sélectionne les bénéficiaires vers le programme ?

Cet aspect n'est pas complètement déterminé pour le moment.

Type de bénéficiaires (Quels sont leurs statuts et profils ? Combien de bénéficiaires sont visés ?)

Ex : habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales ; parents isolés ; personnes en situation de handicap ; TPE du secteur du bâtiment ; centres de formation.

Public jeune plutôt non-qualifié et éloigné de l'emploi et du système de formation.

Combien de bénéficiaires ?

Etant donné que le coût des outils est essentiellement un coût de développement, le public potentiel peut être large.

Nature de(s) (l') opérateur(s) (Quel est le type d'opérateur prévu ? Comment sont(est)-il(s) sélectionné(s) ? Quels sont les autres acteurs impliqués ?)

Ex : Pôle Emploi ; Missions locales ; Centres de formations ; entreprises.

Pôle emploi assure le portage de l'opération. Les outils sont gérés par des consortiums impliquant des entreprises et des centres de recherche en IA.

Coût du programme (Quel est le coût total du projet ? Le coût par bénéficiaire ?)

L'utilisation du programme lui-même est gratuite, le coût de développement étant un coût fixe.

Calendrier (Quelle est la durée attendue du programme dans sa globalité ? Quel est la date approximative de son début ? Quelle est la durée du programme pour un bénéficiaire ?)

Les outils sont en cours de déploiement et devrait être opérationnels à l'automne 2020. Les outils peuvent être utilisés dans la durée par les bénéficiaires. Il est raisonnable de penser qu'il faudra attendre quelques mois avant de pouvoir mesurer l'impact de l'outil sur l'entrée en formation ou le retour en formation des bénéficiaires.

Autres éléments importants

Questions de l'évaluation

Préconisations méthodologiques

Les études d'évaluation doivent expliciter précisément dans quelle mesure les moyens prévus ont été mis en œuvre, les objectifs poursuivis ont été atteints et analyser les causes des éventuels écarts constatés entre ce qui était envisagé et ce qui a été concrètement mis en œuvre.

Les études quantitatives doivent être de nature contrefactuelle : il s'agit de déterminer avec une précision suffisante l'impact du programme expérimental sur ses bénéficiaires relativement à un certain nombre de variables d'intérêt spécifiées dans la rubrique « Les questions de l'évaluation ». L'impact du programme doit être compris ici comme la valeur ajoutée nette du programme, c'est-à-dire comme la différence entre la situation observée et une situation contrefactuelle qui aurait prévalu en l'absence du programme.

Les études qualitatives doivent viser à observer dans quelle mesure les objectifs fixés au programme sont atteints. Ainsi, à titre d'exemple, elles visent à décrire de quelle façon les programmes prennent place dans le paysage institutionnel existant. Comment viennent-ils modifier, améliorer ou déstabiliser le système existant ? Par quels acteurs et avec quelle intensité sont-ils portés ? De quels moyens et de quelle réception par les acteurs ou bénéficiaires bénéficient-ils ?